

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2016 B 00806

Numéro SIREN : 821 347 192

Nom ou dénomination : 2RP PATRIMOINE

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2020 sous le numéro de dépôt 4124

Greffes du tribunal de commerce de Chambéry



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 08/04/2020

Numéro de dépôt : 2020/4124

Type d'acte : Ordonnance

Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Déposant :

Nom/dénomination : 2RP PATRIMOINE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 821 347 192

N° gestion : 2016 B 00806

DEPOT
du 03 AVR. 2020N° 201348 Le Greffier, **REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBERY****LA SOUSSIGNEE :**

- **LA SELARL ARCANÉ JURIS**, société d'Exercice Libéral à responsabilité limitée au capital de 419.445 euros, dont le siège social est à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY (74800) – 120 Avenue des Jourdiés, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 343 801 478, représentée par Maître Véronique PUILLE, avocate,

Représentant elle-même la société :

2RP PATRIMOINE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 64 rue de La Neuve
73110 LA ROCHETTE
821 347 192 RCS CHAMBERY

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société **2RP PATRIMOINE** a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 30 Septembre 2019.

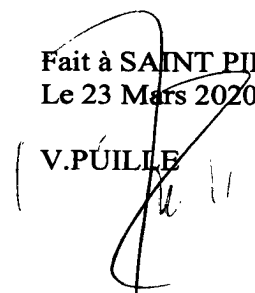
Elle devrait donc, en application des articles L. 223-26 et L. 241-5 du Code de commerce, réunir son Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

En raison de la grave mésentente existant entre les associés de la société et de l'exceptionnelle crise sanitaire due à l'épidémie de Coronavirus sévissant actuellement et pour une durée indéterminée sur le territoire français, l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 ne pourra se tenir dans le délai légal.

C'est pourquoi, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la société **2RP PATRIMOINE** à bénéficier d'un délai supplémentaire de 3 mois, soit jusqu'au 30 Juin 2020, lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 Septembre 2019.

Fait à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY
Le 23 Mars 2020

V. PUILLE



DEPOT du 08 AVR. 2020

N° 20/4124 Le Greffier,

41

ORDONNANCE

Nous, Jean-Michel DUFOUR, vice-président du tribunal de commerce de Chambéry, assisté de Me Frédéric MEY, greffier associé,

Vu les articles 493 et 875 du code de procédure civile,

Vu l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de la SAS 2RP PATRIMOINE, sous le numéro 821 347 192 R.C.S. Chambéry,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés, expédiée par courrier le 24/03/2020 et enregistrée le 03/04/2020, sous le n°2020O00348 aux fins de prorogation de la tenue de l'assemblée générale de la SAS 2RP PATRIMOINE, concernant l'exercice clôturé au 30/09/2019,

PROLONGEONS jusqu'au 30/06/2020

le délai imparti pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la SAS 2RP PATRIMOINE, devant délibérer et statuer sur toutes les questions relatives aux comptes de l'exercice clôturé le 30/09/2019.

METTONS les dépens à la charge de la SAS 2RP PATRIMOINE en les liquidant à la somme de 33.31 euros.

Fait et donné à Chambéry, le 06 avril 2020

Le greffier,
Me Frédéric MEY

41

Le vice-président
M. Jean-Michel DUFOUR

41